



Regroupement
des conseils régionaux
de l'environnement

Communiqué
Pour diffusion immédiate

Nouveau conseil des ministres : De grands défis attendent M. Arcand

Montréal, 11 août 2010 - Réagissant au dévoilement ce matin du nouveau conseil des ministres à Québec, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) transmet ses félicitations à M. Pierre Arcand pour sa nomination à titre de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Les Québécoises et Québécois ont de grandes attentes envers M. Arcand et il aura le défi de recueillir l'appui indéfectible de tous ses collègues sur l'importance de la protection de l'environnement et du développement durable pour l'avenir du Québec.

D'ailleurs, pour le RNCREQ, l'un des enjeux prioritaires auquel devra s'attaquer le nouveau ministre est sans aucun doute la nécessité d'accroître les ressources financières de ce ministère. Son budget doit notamment lui permettre d'assurer une meilleure application des lois et règlements, de mettre à jour le régime québécois de protection de l'environnement ainsi que de réaliser un portrait de l'état de l'environnement.

M. Arcand aura aussi le mandat de veiller à s'assurer d'une grande cohérence dans l'action gouvernementale, particulièrement dans le secteur de la lutte aux émissions de gaz à effet de serre (GES) où l'accroissement des investissements dans le développement du réseau routier vient constamment saper les efforts de réduction réalisés dans d'autres domaines. Il pourra compter sur l'appui des CRE, qui souhaitent poursuivre les relations constructives qu'ils entretiennent depuis de nombreuses années avec le MDDEP, pour l'accomplissement de leurs rôles respectifs.

Le RNCREQ profite enfin de l'occasion pour féliciter Mme Line Beauchamp pour sa nomination comme ministre de l'Éducation, des Loisirs et du Sport. Parmi ses nombreuses réalisations, certaines sont particulièrement importantes et marqueront son passage au MDDEP depuis avril 2007 : l'atteinte du seuil de 8 % d'aires protégées, l'adoption d'une cible de réduction de GES de 20 % pour 2020, l'adoption de la loi sur l'eau et l'instauration d'une redevance pour son prélèvement, le plan de lutte contre les algues bleu-vert et le programme visant le financement du compostage et de la biométhanisation.

Le passage de Mme Beauchamp au MDDEP lui aura aussi permis de bien comprendre l'importance de l'éducation relative à l'environnement pour la mise en œuvre du développement durable. Le RNCREQ espère donc que dans ses nouveaux mandats, elle poursuivra les efforts qu'elle a entrepris en vue de faire du Québec un leader en ce domaine.

-30-

Les seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) interviennent en faveur de la protection et de l'amélioration de l'environnement à l'échelle de chacune des régions administratives du Québec. Par leurs actions, ils cherchent à favoriser l'intégration des préoccupations environnementales dans les processus de développement régional. Pour eux, ce développement doit se faire dans le respect de la capacité de support des écosystèmes. C'est une condition essentielle au développement durable.

Source :

Anne-Marie Gagnon
Responsable des communications
514 861-7022, poste 24
annemarie.gagnon@rncreq.org